RIASEC : S

D1222
MASSEUR / MASSEUSE BIEN-ÊTRE

Autres emplois décrits

- Praticien / Praticienne en massage bien-être

Définition

Le massage bien-être est un accompagnement personnalisé, par le toucher, utilisant un ensemble de techniques manuelles.

- Met en œuvre une séance de massage bien-être
- Favorise, entretient et optimise le bien-être global de la personne
- Propose une diversité de massages bien-être
- Adapte le massage bien-être aux attentes et besoins du client
- Gère et développe son activité professionnelle

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec 200 heures de formation et 100 heures de pratique d'apprentissage supervisé.
La formation aux gestes professionnels est réalisée exclusivement en présentiel, dans les conditions de la pratique professionnelle.
L'évaluation finale d'un cycle professionnalisant est soumise à un jury et comporte une mise en situation dans les conditions de la pratique professionnelle.

Certifications et diplômes :

- Technicien spa et bien-être
- Praticien en massages bien-être
- Intervenant spa et bien-être
- Praticien spa

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Conduire un entretien d'accueil préparatoire à la séance de massage bien-être
- Maîtriser le toucher massage et ses techniques
- Construire et mettre en oeuvre une séance de massage bien-être adaptée aux besoins du client
- Adapter les techniques de massage à l'anatomie de la personne
- Proposer des conseils en matière de bien-être et d'hygiène de vie

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Faire preuve de maitrise de soi, savoir réguler ses impulsions et réactions émotionnelles

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Aménager un lieu de massage adapté au client et conforme à la déontologie

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Identifier les besoins du client et les précautions ou contre-indications au massage
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention
- Maîtriser différentes techniques de massage pour répondre aux besoins variés des clients
- Expliquer les techniques utilisées, recueillir des retours d'expérience, et adapter les séances en fonction des commentaires des clients
- Utiliser des musiques apaisantes, bougies parfumées, et huiles essentielles pour créer une atmosphère propice à la détente
- Contribuer au bien-être physique d'une personne
- Contribuer au bien-être psychologique d'une personne
- Donner des conseils personnalisés en matière de gestion du stress, de posture et d'hygiène de vie
- Concevoir et animer des activités de détente ou de loisirs

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Collaborer avec des équipes multidisciplinaires

Développement économique

- Développer et fidéliser la relation client

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir le sens du service
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Domaines d'expertise

- Anatomie humaine
- Physiologie humaine
- Fondamentaux d'anatomie et de physiologie appliqués au massage bien-être

Normes et procédés

- Réglementation associée aux conditions de son exercice professionnel

Techniques professionnelles

- Techniques de massage bien-être

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- Déplacements professionnels
- Polyactivité
- Station debout prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Publics spécifiques

- Clientèle d'entreprises
- Particuliers
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Personnes médicalisées

Statut d'emploi

- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Commerce et distribution
- Service à la personne

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail